

Fais entendre ta voix, mobilise toi et inscris-toi !

Fiche de candidature à déposer ou à envoyer à la Mairie de Pontfaverger-M (Place de la Maire 51490 Pontfaverger-M ou par mail : mairie.pontfaverger@wanadoo.fr) **avant le 21/12/2020**

CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F / G Classe :

Adresse sur Pontfaverger-M :

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone d'un parent :

Courriel : @

Mes motivations pour être jeune conseiller :
.....
.....
.....

Fait à, le

Signature du jeune :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné (e).....

autorise mon enfant à

candidater au Conseil Municipal des jeunes de Pontfaverger-M et

à participer aux activités liées à son statut de conseiller en cas d'élection.

Fait à, le

Signature du responsable légal :



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE PONTFAVERGER-M



Calendrier

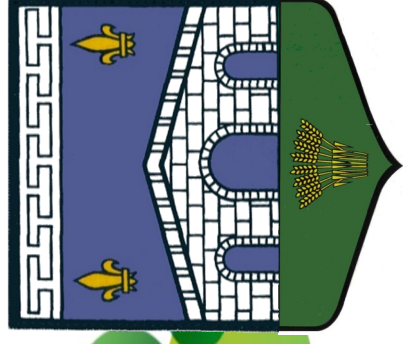
Réunion publique d'informations **le Lundi 21 décembre 2020 à 18h30** à la salle des fêtes de Pontfaverger-M, constitution de la (les) liste(s) électorale(s) des candidats à l'issue de cette réunion.

Début janvier 2021 : distribution des cartes de votes aux enfants habitants Pontfaverger-M et inscrits du CM1 à la troisième probablement au sein de l'école élémentaire et du collège du village.

Pour les jeunes (âgés de 9 à 16 ans) non scolarisés sur Pontfaverger-M qui souhaitent voter, merci de vous inscrire en donnant vos coordonnées et adresse sur Pontfaverger-M en mairie au 03.26.48.72.09 ou par mail mairie.pontfaverger@wanadoo.fr (les cartes de vote vous seront déposées chez vous).

16 janvier 2021 :

- **de 14h30 à 17h30** : Élection à la Mairie, les électeurs viennent avec leur carte de vote et une carte d'identité ou le livret de famille.
- **17h30** : dépouillement par les candidats et les élus présents, puis affichage des résultats en Mairie et sur le Facebook Pontfaverger-Moronvilliers.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE PONTFAVERGER-M



ÉLECTION LE SAMEDI 16 JANVIER 2021 DE 14H30 À 17H30 À LA MAIRIE DE PONTFAVERGER-M

Le CMJ, c'est quoi ?

14 enfants pontfabriens (âgés de 9 à 16 ans), idéalement 2 enfants par tranche d'âge avec si possible la parité.

Elus pour 2 ans, 4 réunions environ par an (selon votre calendrier scolaire et votre rythme) présidées par M. le Maire, une adjointe et un conseiller municipal.

Les jeunes élus représentent leurs camarades et travaillent sur des idées et des projets pour notre village, comme les loisirs, le vivre ensemble, la prévention,

Qui peut-être candidat ?

Les enfants habitant Pontfaverger-M, âgés de 9 à 16 ans (du CM1 à la seconde) ayant rempli une fiche de candidature avec autorisation parentale avant le 21/12/2020.

Qui peut voter ?

Tous les enfants âgés de 9 à 16 ans résidant à Pontfaverger-M et possédant une carte de vote. (Les enfants scolarisés en élémentaire et au collège à Pontfaverger-M recevront automatiquement leur carte de vote début janvier 2021, pour les autres enfants souhaitant voter renseignements en mairie au 03.26.48.72.09)

**Réunion publique d'informations et de candidatures :
Lundi 21 décembre 2020 à 18h30 à la salle des fêtes
de Pontfaverger-M (Merci de respecter les gestes barrières)**